



Licence

STAPS : Management du Sport (MS)

+ Formation Initiale + Formation continue

ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY

Objectifs de la formation

- + La Licence STAPS : Management Sportif (STAPS-MS) participe à la formation des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives pour tous types de public (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées) et dans les différents secteurs d'activité liés au sport.
- + Cette mention permet ainsi d'accéder à tous les métiers du développement des services sportifs au sein de différents types de structures. Les secteurs particulièrement visés sont les organisations sportives associatives (fédérations sportives, ligues, clubs, etc.), les organismes publics et privés de gestion du sport et l'événementiel. Cette mention donne accès aux métiers liés à la direction de petites structures ou à la participation à la direction d'organisations plus importantes dans les secteurs privé non marchand, privé marchand et public.
- + Enfin, les étudiants conservent, en parallèle des cours théoriques, une spécialité sportive qui les inscrit fortement dans la culture sportive. Ils développent par ailleurs leur connaissance des publics et de leurs attentes diversifiées au travers de la pratique et l'étude de multiples activités physiques, sportives et artistiques.

Compétences

8 blocs de compétences communes aux mentions STAPS sont identifiées :

- + Bloc 1 : Usages digitaux et numériques.
- + Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse.
- + Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales dans plusieurs langues.
- + Bloc 4 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel.
- + Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée.
- + Bloc 6 : Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation.
- + Bloc 7 : Élaboration et planification de projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive.
- + Bloc 8 : Encadrement de séances collectives d'activités physiques et/ou sportives tout public en situation de face à face pédagogique.

2 blocs de compétences sont spécifiques à la Licence STAPS MS :

- + Bloc 9 : Ingénierie et management de projets sportifs.
- + Bloc 10 : Coordination d'une structure d'APSA et accompagnement de sa stratégie de développement.

Admission

Public visé

- La formation est ouverte aux :
- + Titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (DAEU).
 - + Candidats aux profils variés.

Modalités de candidature

- + En première année : procédure nationale via la plateforme Parcoursup.
- + En deuxième et troisième année : procédure locale via la plateforme eCandidat.
- + La procédure d'affectation dans la mention suit formellement le cadrage national proposé par la C3D STAPS (Conférence des Directeurs et Doyens).

Durée de la formation

- + La licence se déroule sur trois années universitaires et permet d'acquérir 180 crédits ECTS.

Accessibilité aux personnes en situation

<https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/handicap>

Délais d'accès

- + La licence débute au mois de septembre chaque année.

Tarifs

<https://www.universite-paris-saclay.fr/admission/droitsdinscription>



Organisation des enseignements

Enseignement par projet

Un enseignement « Recherche intégrée »

+ Il s'agit du seul enseignement commun à l'ensemble des mentions STAPS et participant à la construction du bloc 2 de compétences (transversal). A travers cet enseignement, les étudiants auront pour objectif d'identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet qui constitue un enjeu dans leur mention ; d'analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation ; de développer une argumentation avec esprit critique. In fine les étudiants devront produire un « document » de recherche qui intègre une partie d'analyses statistiques.

Pour la mention Management du Sport : un enseignement « Gestion de projets événementiels publics, associatifs et privés »

+ Il participe à la construction du bloc 7 de compétences. Dans cet enseignement, les étudiants sont accompagnés dans la mise en œuvre et l'expérimentation de la méthodologie de projet par la mise en place d'un évènement sportif. Ils sont concrètement confrontés à la législation sportive, à la gestion événementielle, notamment au niveau de l'articulation entre les moyens humains, financiers, matériels, temporels, pour l'organisation de l'évènement.

+ Un autre enseignement « Méthodologie des projets publics, associatifs et privés » vise à doter les étudiants des outils et de la méthode nécessaire à la conduite d'un projet. Cet enseignement reconstruit l'ensemble des étapes nécessaires à la conduite d'un projet dans différentes situations : en secteur public, en secteur privé, en partenariat public-privé. Après un apport théorique, les étudiants sont accompagnés et mis en situation réelle, par des professionnels, dans les différentes étapes de la réalisation, de l'émergence de l'idée, en passant par l'étude de faisabilité et à la rédaction du dossier.

Stage : une véritable expérience professionnelle

+ Un stage est obligatoire en L1, L2 et L3.

+ L'objectif de la mise en stage est de préparer le stage de quatre semaines que les étudiants doivent réaliser et de comprendre le périmètre du secteur sport.

+ Le stage en lui-même, d'une durée minimum de 140h, permet aux étudiants de perfectionner leurs connaissances de l'organisation du sport en France et d'observer, d'accompagner un professionnel du secteur dans son activité quotidienne et de prendre en charge la mise en œuvre d'une mission ou d'un projet accompagné par le tuteur.

Méthodes mobilisées

+ Les enseignements ont lieu en présentiel sous forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques.

Modalités d'évaluation

+ Contrôle continu, partiels.

Aide à la réussite

Vous n'êtes pas encore sûr de votre projet d'études, vous avez besoin de renforcer vos acquis disciplinaires, vous vous posez des questions sur la bonne méthode de travail à adopter, vous combinez vos études avec une activité salariée ou un sport de haut niveau ? Vous pourrez bénéficier de différents types de dispositifs selon votre situation : aménagements d'études, enseignements de renforcement disciplinaires ou méthodologiques, parcours dits OUI SI en L1...

Le directeur des études et votre enseignant-référent vous accompagneront pour définir le contrat pédagogique qui vous convient.

Débouchés

Poursuite d'études

Sous réserve de l'avis favorable du jury d'admission en Master, la Licence STAPS Management du Sport est liée à une offre de formation en Master dans l'Université Paris-Saclay, principalement en :

- + Master Management du Sport, parcours « Management des événements et loisirs sportifs » (M2) ou « Politiques publiques et stratégies des organisations sportives » (M2).

Passerelles

+ Tout étudiant à la possibilité de faire une demande de réorientation dans une autre des mentions STAPS de Licence, sous réserve de l'accord du responsable de la mention envisagée.

- + Dans cette réorientation les étudiants peuvent demander à une commission l'étude de leurs acquis académiques afin de valider tout ou partie de leur nouveau cursus.

Insertion professionnelle

+ Les diplômés peuvent prétendre à des métiers dans les secteurs marchands, non marchands, associatifs...
+ A des postes de chargé d'études, chef de projet ou de produit, conseiller de la fonction publique territoriale, chargé de communication ou de marketing au sein d'entités sportives professionnelles (fédération, club, comité d'organisation, etc.), cadre commercial, consultant, etc.

Taux de réussite

- + En 2020/2021, 96% sur l'ensemble des inscrits et 100% sur les étudiants qui se sont présentés aux examens.

Informations pratiques

Responsable de formation

Karine Baillet

Licence 1 : portail.staps@universite-paris-saclay.fr

Licence 2 : licence2.staps@universite-paris-saclay.fr

Licence 3 : licence3.staps@universite-paris-saclay.fr

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Lieu d'enseignement

Campus d'Orsay

Faculté des Sciences du Sport, bâtiment 335

rue Pierre de Coubertin, 91440 Bures sur Yvette

Accès par RER B Orsay-Ville / Bures-sur-Yvette